



# ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 72 - Septembre 2020

## FLASH INFOS MUNICIPALES



### COVID-19 :

**C'est la Rentrée mais hélas rien n'est terminé et le virus est toujours présent.**

**Restez prudents et respectez les consignes sanitaires de base pour vous-même et vos proches.**

**Portez un masque en toutes circonstances et principalement dans les milieux confinés.**

### ► RLPI / PROCEDURE ENQUÊTE PUBLIQUE :

Le projet de **Règlement Local de Publicité Intercommunal** a été arrêté par délibération du Conseil Communautaire de GrandAngoulême du 5 décembre 2019, qui a également tiré le bilan de la concertation. Le projet a été soumis à l'avis de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (formation publicité) le 19 février 2020 et des Personnes Publiques Associées (PPA). **Il est encore possible de s'exprimer sur le projet durant l'enquête publique à partir du 1er septembre 2020 et jusqu'au 26 septembre 2020.**

Des registres sont à disposition au siège de GrandAngoulême, dans les mairies- lieux de permanence de La Couronne, de Saint-Yrieix et Soyaux et dans à la médiathèque de l'Alpha à Angoulême, lieu de permanence.

Il est également possible de s'exprimer et/ou solliciter M. le Président de la commission d'enquête par courrier (Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême - RLPi - Enquête publique - 25 Boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême) ou par courriel à : [rlpi.enquetepublique@grandangouleme.fr](mailto:rlpi.enquetepublique@grandangouleme.fr)

LA COMMISSION D'ENQUÊTE assurera les permanences suivantes :

**Médiathèque l'Alpha le mardi 1er septembre 2020 de 13h à 16h**

**Mairie de Saint-Yrieix le lundi 7 septembre 2020 de 9h à 12h**

**Mairie de Soyaux le jeudi 17 septembre 2020 de 16h à 19h**

**Mairie de La Couronne le mercredi 23 septembre 2020 de 9h à 12h**

**Médiathèque l'Alpha le samedi 26 septembre 2020 de 10h à 13h**

Consultez le dossier soumis à l'enquête publique : [www.grandangouleme.fr/rlpi](http://www.grandangouleme.fr/rlpi)



**La suite du projet :** A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son rapport sous un délai d'un mois. Le dossier pourra alors être modifié à la marge pour tenir compte des avis du public et des PPA.

Le projet sera approuvé à l'hiver 2020 par la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême.

### ► UN NOUVEAU SERVICE EN ALTERNATIVE A LA DÉCHETTERIE !

La municipalité a aménagé une plateforme de stockage/broyage des végétaux pour respecter les recommandations du service Déchets de GrandAngoulême et de Calitom afin de réduire au maximum, voire supprimer, les apports de déchets verts en déchetterie.

Dans les faits, cela a consisté à mettre le terrain communal au lieu-dit la Lagune, route de la Vallée Noire, à disposition des habitants pour leur permettre de déposer les branchages au diamètre inférieur à 13 cm, les feuilles et résidus de tonte des pelouses (sans métal et sans gravats, pas de souches d'arbres).

Un règlement intérieur sur le fonctionnement de la plateforme sera proposé au conseil municipal du 8 septembre pour approbation. Une note d'information sera remise à chaque utilisateur lors de son passage en mairie afin de récupérer les clés du portail d'entrée (aux heures d'ouverture habituelles).

GrandAngoulême procèdera ensuite régulièrement au broyage et chacun pourra récupérer le broyat obtenu pour une valorisation en paillage ou en compostage (notamment avec les déchets de cuisine dans le composteur).

Il est important de respecter les consignes qui vous seront données en Mairie pour la satisfaction de tous et la bonne tenue du site.

*Merci de votre compréhension.*

### ► VIGILANCE RENFORCÉE FEUX DE FORÊT ET CHAUMES :

Compte tenu des conditions météorologiques actuelles, de la situation de sécheresse, et du risque élevé de feux de forêts et de champs agricoles qui en découle, la préfecture rappelle que **les feux de plein air sont strictement interdits dans le département, quelle que soit leur nature.**



- ▶ **PERMANENCES des élus** : Les permanences des élus auront lieu :  
**A St-Estèphe : le vendredi soir de 18h00 à 19h00 à la Mairie** par M<sup>me</sup> Marielle VICARD ou un élu de St-Estèphe  
**A Roulet : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie**  
 Samedi 05/09 : Véronique BARBAT (Affaires sociales/CCAS)  
 Samedi 19/09 : Sabrina AFGOUN (Affaires scolaires/Enfance Jeunesse)
- ▶ **CONSEIL MUNICIPAL : ouvert au public - Mardi 8 septembre à 18h30 - Salle du Conseil**
- ▶ **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** : Madame Muriel CAVARD assurera une permanence à la mairie de Roulet le **jeudi 17 septembre 2020** de 13h30 à 16h30.  
 Prendre directement RDV par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr)
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE** : «Nous sommes ravies de vous annoncer la **réouverture de la bibliothèque à partir du mercredi 02 septembre**, sous réserve qu'il n'y ait pas d'évolution des conditions actuelles». Valérie Mazeau  
 Pour le moment modification des **horaires d'ouverture** :
  - **Mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h.**
  - Evidemment quelques consignes seront à respecter :
  - Port du masque obligatoire - Distanciation d'au moins d'un mètre avec autrui
  - Dépôt des retours dans les boîtes prévues à cet effet.
- ▶ **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE** : libres le matin de 8h30 à 12h00 et **uniquement sur RDV l'AM** (sauf le mardi) **jusqu'au 15 septembre. PORT du MASQUE OBLIGATOIRE.** Gel à votre disposition.
- ▶ **Madame Brigitte COUVIDAT, chirurgien dentiste à Roulet St-Estèphe, informe la population qu'elle exerce toujours son activité, contrairement à ce qui peut être colporté.**
- ▶ **MARCHÉ ALIMENTAIRE de ROULLET : QUALITÉ, CHOIX, PRIX, SERVICE**  
 Tous les vendredis et dimanches matin de 7h00 à 13h00, sur la place de la Maison pour Tous.  
**DES COMMERÇANTS à votre service - RÉSERVEZ-LEUR VOTRE CONFIANCE ET VOS ACHATS.**
- ▶ **NOUVEAU à Roulet : Distributeur à pizzas «l'Authentique Pizza»** jour et nuit, 24/24, place de l'ancienne bascule, entrée nord du bourg, en face de la boulangerie et du Tabac/Presse. Paiement par carte bancaire.
- ▶ **CONTAINERS A VERRE** : les containers à verre, parking de la salle des fêtes, ont été remplacés par des plus grands et déplacés en fond de place. Mettez le verre exclusivement **DANS** les containers (pas à côté). Respectez les lieux.

---

▶ **DATES À RETENIR :**

- **CONCOURS d'ATTELAGE : Championnat Régional «Nouvelle Aquitaine» :**  
 Rouler à Cheval organise son concours d'attelage les **samedi 5 et dimanche 6 septembre** sur le Site des Glamots.  
**Programme : Samedi dès 9h** : épreuves de dressage et maniabilité.  
**Dimanche toute la journée** : épreuve de marathon. Attelages à 1, 2 et 4 chevaux.
  - **Samedi soir** : Repas cagouilles et menu de remplacement sur réservation au 06 89 34 62 05 (Colette)
  - **Dimanche** : Buvette et restauration. **Tous renseignements : 06 08 73 14 30.**
- **EXPOSITION CANINE / NATIONALE D'ELEVAGE 2020 CFAT ET DT :**  
 Le **samedi 19 septembre** - Plaine des Glamots. **INFOS : cfatdt.com**
- **NOUVEAU : DANSE AVEC YANNIS: Contemporain/Modern'jazz,** salle TANAKA des Glamots  
 Cours de danse avec Yannis Chevalier, danseur chorégraphe, tous les jeudis de 16h30 à 21h30.  
 Enfants dès 4 ans/Ados et Adultes - **Début des cours : jeudi 10 septembre.**  
 Tarifs, Conditions et Inscriptions lors de la **journée «portes ouvertes» du jeudi 3 Septembre à partir de 16h30.**
- **OPÉRATION «MA COMMUNE PROPRE» : Samedi 26 septembre de 9h00 à 12h00,**  
**RDV à 8h30 à la Maison pour Tous.**
- **DON du SANG** : salle des fêtes de Roulet, **lundi 28 septembre de 17h00 à 20h00** Le nombre de dons est en chute vertigineuse et il est **ESSENTIEL** encore plus aujourd'hui de donner son sang car les besoins sont très importants. Gestes barrière et décontaminations de rigueur – collation préparée par les bénévoles et offerte après chaque don.

La Municipalité vous souhaite une bonne rentrée et prenez soin de vous.



**FACEBOOK Ville de Roulet**

**La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
 N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !**

